

2018- 04- 29

C'est toujours avec une émotion certaine

que nous nous retrouvons devant cette stèle.

Une émotion car nous sommes réunis aujourd'hui
pour rendre hommage à la mémoire des victimes
de la déportation dans les camps de concentration du IIIe Reich
au cours de la guerre 1939-1945 et plus particulièrement
ici à Rouxmesnil, à la mémoire de Mr et Mme LEPRONT

Cette journée du souvenir de la déportation

ne sera jamais une célébration comme les autres.

En ce dimanche 29 avril 2018,

73 ans après la libération des camps,

il nous faut continuer de répéter que cette célébration

n'est pas uniquement tournée vers l'Histoire

mais bien vers notre présent et notre avenir.

Des hommes et des femmes ont été combattants volontaires

pour notre Liberté.

Qu'ils aient été déportés parce que combattants,
tsiganes, homosexuels, saboteurs ou juifs,
ils sont tous les victimes du nazisme, du fascisme
et de leurs complices.

Des millions de déportés ont été condamnés à une fin atroce,
d'autres sont revenus de cet enfer avec des images
à jamais gravées dans leur mémoire.

Nous devons mesurer la chance qui est la nôtre
de vivre libre dans un pays en paix et la reconnaissance
que nous devons avoir à la mémoire de ceux
qui ont sacrifié leur vie pour offrir cette chance
aux générations futures.

Je pense aussi ce matin à ceux qui ont eu la chance
d'être sauvés par des « justes parmi les Nations ».

Ces « justes », conscience et honneur de notre pays,
patrie des droits de l'homme.

Filleul de Mme Lepront

Jean-Claude xxxx : 06 01 93 35 69

Pendant la Seconde guerre mondiale, en Europe, un certain nombre d'hommes et de femmes non-juifs ont aidé des Juifs en leur fournissant secours, nourriture, vêtements, abris, caches, faux-papiers... En France, c'est notamment à partir des rafles organisées à l'été 1942 dans les deux zones que les gestes de solidarité ou de sauvetage se multiplient. Les personnes ayant fourni de l'aide aux persécutés l'ont fait individuellement ou au sein de réseaux, et étaient de toutes conditions sociales, d'opinions et de religions différentes.

Nous tous ici, élus de la République et citoyens, avons l'ardente obligation de trouver une expression du devoir de mémoire et encore plus dans ce 9ème où de nombreuses institutions juives résident. Cette cérémonie marque l'engagement moral de notre municipalité à donner toute sa place à une forme de reconnaissance active du génocide. Nous sommes le maillon d'une chaîne, tout comme ces hommes, ces femmes et ces enfants. Nous nous devons de faire vivre cette chaîne, de reformer les maillons manquants, par notre travail car comme l'a écrit Primo Levi dans son livre *Si c'est un homme*

*« Vous qui vivez en toute quiétude
Bien au chaud dans vos maisons
N'oubliez jamais ce qui fut
Non ne l'oubliez jamais
Gravez ces mots dans votre cœur »*

Parce que le temps n'est pas loin où disparaîtront les derniers témoins de cette époque maudite, cette cérémonie et les actions que nous pourrons mener dans les écoles sont primordiales pour faire de chaque génération des « passeurs de mémoire » car « Le ventre est encore fécond d'où la bête immonde est sortie. Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà tout perdu ». Ces quelques mots empruntés à Bertold BRECHT nous rappellent que le danger de l'exclusion par la haine est toujours latent. A cet instant j'ai une pensée toute particulière pour le Rabbin de la Synagogue de la rue Saulnier et pour son fils, sauvagement agressés il y a tout juste un an, je pense également à Ilan HALIMI assassiné dans des conditions inhumaines ou aux victimes de Mohammed MERAH, un acte intolérable qui doit nous appeler à la plus grande vigilance, et lutter contre la banalisation, le renoncement et la résignation. Je rappellerai au nouveau commissaire du 9ème, lorsqu'il sera nommé par le Ministère de l'Intérieur, l'ardente obligation qui sera la sienne de veiller en particulier à la sécurité la communauté juive de notre arrondissement.

Cet instant de recueillement dans chaque arrondissement se poursuivra à l'échelle parisienne à 15h45 au Mémorial de la Shoah puis à 16h30 au Mémorial national des Martyrs de la Déportation et s'achèvera à 18h30 par un ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

* * *

Chers amis, cette cérémonie s'achève sur le chant des marais, composé en 1934 par des détenus politiques allemands, et qui est devenu l'hymne commémoratif de tous les anciens déportés. C'est un chant lourd de sens mais surtout porteur d'espérance.

Souvenons-nous avec nos amis, Charles BARON, rescapé des camps, et Gabrielle MASS, dont le père a été interné à Drancy et mort en déportation à Auschwitz, présents tous deux à nos côtés ce matin, de ces petits enfants, de ces femmes, de ces hommes qui furent tués par et pour une idéologie totalitaire.

Face aux assassins de la mémoire, nous avons un devoir de connaissance et de vérité.

Nous n'y manquerons pas.